

Moyens et principaux arguments

Le délai imparti pour la transposition de la directive a expiré le 28 octobre 2001.

(¹) JO L 289 du 28.10.1998, p. 28.

Recours introduit le 21 février 2003 contre le royaume des Pays-Bas par la Commission des Communautés européennes

(Affaire C-80/03)

(2003/C 83/30)

La Cour de justice des Communautés européennes a été saisie le 21 février 2003 d'un recours dirigé contre le royaume des Pays-Bas et formé par la Commission des Communautés européennes, représentée par M. W. Wils, en qualité d'agent.

La partie requérante conclut à ce qu'il plaise à la Cour:

- déclarer que, en ne prenant pas les dispositions législatives, réglementaires et administratives nécessaires pour se conformer à la directive 1999/93/CE (¹) du Parlement européen et du Conseil, du 13 décembre 1999, sur un cadre communautaire pour les signatures électroniques ou, en tout cas, en ne les communiquant pas à la Commission, le royaume des Pays-Bas a manqué aux obligations qui lui incombent en vertu de cette directive;
- condamner le royaume des Pays-Bas aux dépens.

Moyens et principaux arguments

Le délai de transposition a expiré le 19 juillet 2001.

(¹) JO 2000, L 13, p. 12.

Radiation de l'affaire C-173/00 (¹)

(2003/C 83/31)

Par ordonnance du 14 janvier 2003 le Président de la Cour de justice des Communautés européennes a ordonné la radiation de l'affaire C-173/00 (demande de décision préjudicielle du Consiglio di Stato): ANAS — Ente Nazionale per le Strade

contre Cooperativa Muratori Cementisti Ravenna Soc. coop. arl (CMC), Icla Costruzioni Generali SpA, Impresa Toto SpA et Toto SpA.

(¹) JO C 192 du 8.7.2000.

Radiation de l'affaire C-337/00 (¹)

(2003/C 83/32)

Par ordonnance du 13 décembre 2002 le Président de la Cour de justice des Communautés européennes a ordonné la radiation de l'affaire C-337/00: République fédérale d'Allemagne contre Commission des Communautés européennes.

(¹) JO C 316 du 4.11.2000.

Radiation de l'affaire C-188/01 (¹)

(2003/C 83/33)

Par ordonnance du 12 décembre 2002 le Président de la Cour de justice des Communautés européennes a ordonné la radiation de l'affaire C-188/01 (demande de décision préjudicielle de l'Unabhängiger Verwaltungssenat Salzburg): Francisco Javier Gonzales Moreno.

(¹) JO C 200 du 14.7.2001.

Radiation de l'affaire C-375/01 (¹)

(2003/C 83/34)

Par ordonnance du 15 janvier 2003 le Président de la Cour de justice des Communautés européennes a ordonné la radiation de l'affaire C-375/01: Commission des Communautés européennes contre Irlande.

(¹) JO C 348 du 8.12.2001.